

jeudi 31 octobre 2019

n°5 M<sup>r</sup> Lacombe Jean Pierre

7. Rue de la chapelle

65200 GREBONS. 05.62.91.03.52

La parcelle D 503 qui m'appartient, est classé  
sur le plan de zonation en zone Gd que ce soit alors  
que ma maison d'habitation est implanté  
sur la même Parcelle depuis 46 ans.

Je demande le classement de la Parcelle  
D 503 en zone UB et que a mon avis  
me paraît logique au vu de l'implantation  
très ancienne de ma maison devant.

lundi 4 novembre 2019

n°6

ASTROGUEVIEUXE François 8, rue A de Vigny 65600 SÉJÉAC  
(06.87.12.15.60)

Concernant le quartier "Arcinsud" et les parcelles  
D504; D506 et D507:

↓  
- Ces parcelles classées par le POS en zone constructible ont  
tout à coup déclarées en zone agricole par le projet  
de PLU!

Mu courrier à l'attention de M<sup>r</sup> le Commissaire Enquêteur suit,  
pour demander et expliquer pourquoi, au moins la  
parcelle D506 devrait, en totalité, être classée constructible.

